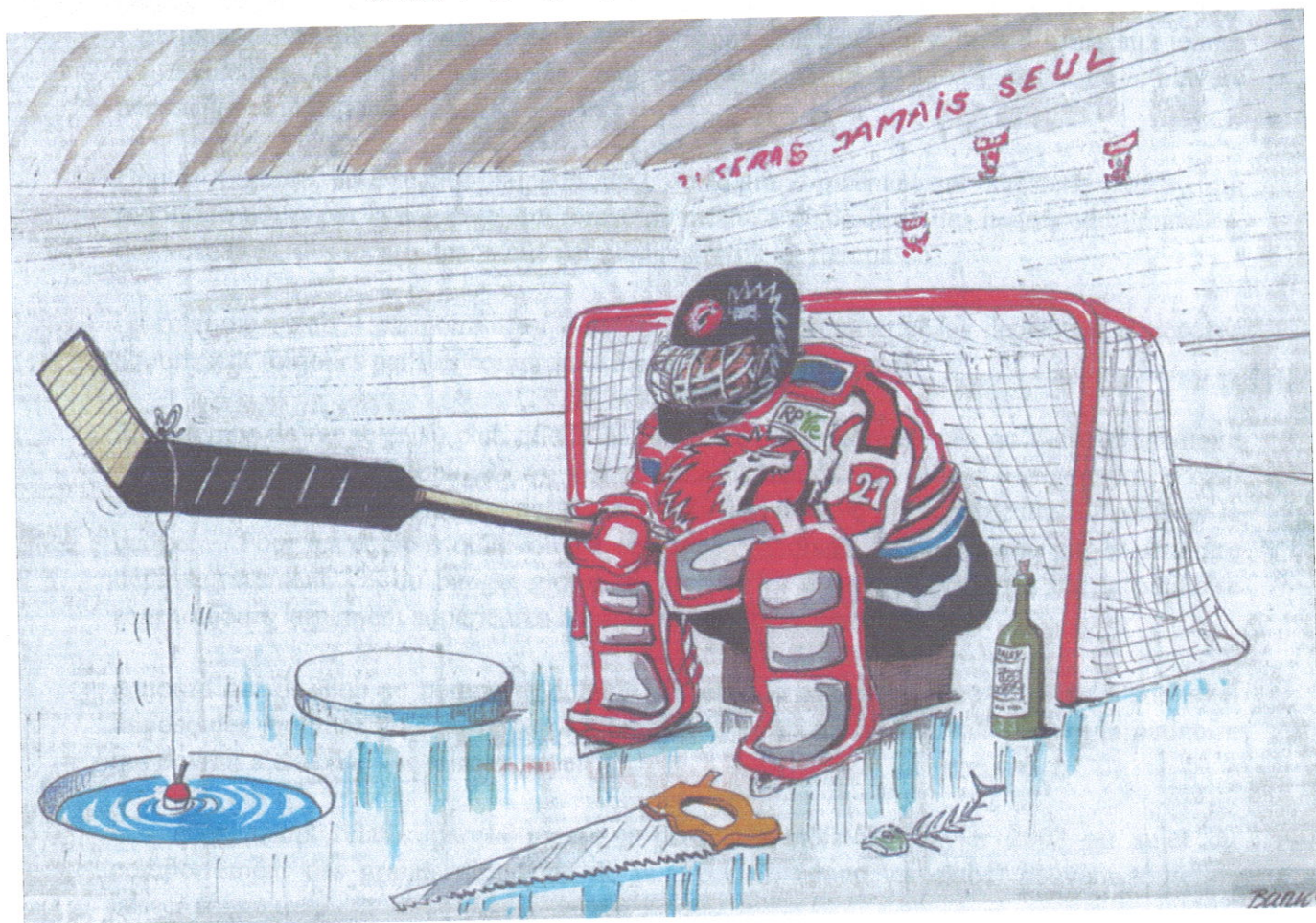


Rêve d'été ...



... ou « animation » des sports de glace

Edito...

Partenaire ... vraiment ?

Afin que le hockey sur glace se développe véritablement et de manière harmonieuse, deux éléments sont à prendre en considération :

- Le club qui offre l'encadrement technique et pédagogique, les entraîneurs chargés de mettre en valeur le potentiel des joueurs, d'inculquer des notions tactiques, de motiver les joueurs et de les confronter à d'autres équipes à travers les compétitions.
- L'autre élément, c'est la patinoire, l'infrastructure indispensable à la pratique du hockey. Pas de patinoire, pas de hockey sur glace!

Depuis de nombreuses années, les Directeurs de patinoires sont à la recherche d'un « partenariat véritable » avec les clubs. Pour mener à bien la « mission » d'offrir aux jeunes les meilleures conditions possibles, une complémentarité « club – patinoire » s'avère nécessaire et indispensable...

Depuis toujours, pour le club, la patinoire c'est le grand méchant qui déteste le hockey, qui répond toujours par la négative, qui refuse de mettre à disposition des heures additionnelles, des vestiaires, des locaux techniques et administratifs, et j'en passe...

La relation « club – patinoire » est difficile, souvent agressive et les demandes et accords aboutissent toujours par des compromis insatisfaisants pour tous.

Il est temps de rappeler au club que la patinoire ne lui appartient pas, qu'il est un locataire privilégié et qu'il a des obligations, des comptes à rendre. On entend très souvent le club déclarer que le prix de location de la glace est exorbitant, d'où la difficulté d'équilibrer le budget... Pour les équipes qui évoluent en Ligue Nationale, le loyer perçu par la patinoire dépasse rarement 2% du budget global du club et les prestations offertes par la patinoire sont toujours largement supérieures au montant du loyer demandé!

Aujourd'hui, le club se comporte comme s'il était le « propriétaire » des installations. Il impose des modifications du règlement technique sans consulter préalablement la patinoire qui devrait s'exécuter, se taire et payer...

Les événements relatés par la presse à partir du mois de janvier 2003 au sujet du comportement des grands dirigeants de la L.S.H.G. (donc les clubs) peuvent toutefois laisser songeur...

... « Le Président de la L.S.H.G. a démissionné avec effet immédiat. Il est accusé d'avoir touché une commission « au noir » d'un million de francs – le Président, nous a menti – la L.S.H.G. dépose une plainte pénale contre son ex-président – IMG devra-t-il rendre les millions du hockey ? – La L.S.H.G. a récemment emprunté deux millions à la Fédération Internationale – le Président de la Fédération Internationale de Hockey sur Glace déclare que sur le plan de la réalisation des patinoires, la Suisse est bloquée sur la case « Moyen Age » ...

Devant l'attitude « directrice » des clubs, comment envisager sereinement les relations des prochaines années ? Le souhait permanent des patinoires d'être considérées et reconnues en qualité de partenaire véritable, afin de contribuer au développement du hockey sur glace, se heurte à une attitude hautaine, souvent inacceptable, de la part des clubs. A cela, s'ajoute une perte de confiance des hauts dirigeants de la L.S.H.G. (représentée par les Présidents de la LN) impliqués dans des affaires d'escroquerie, de magouille et de pots-de-vin (voir articles de presse), et la situation pour les Directeurs de patinoires, à la veille de la saison 2003-2004, est pour le moins préoccupante...

On parle beaucoup de finances et de gros sous, et très peu de sport. Que deviendraient nos clubs locaux si les propriétaires d'installations décidaient de fixer les dates de la saison d'hiver sans en référer à quiconque ?

On parle de millions, de contrats publicitaires, de plainte pénale et on refuse de reconnaître et considérer la patinoire – maillon indispensable pour la pratique du hockey sur glace – en qualité de « partenaire véritable ».

Il est vraiment temps que la L.S.H.G. et les clubs s'occupent des jeunes et du développement du hockey, tout en respectant les infrastructures sportives indispensables qui sont mises à leur disposition. Les patinoires ne s'occupent pas de la gestion pratique du hockey sur glace. Que chacun se mêle de ses propres affaires, dans son secteur d'intervention et tout ira mieux.

A partir de là, une communication efficace et positive pourra s'établir entre le club et la patinoire. Seul un partenariat réciproque et durable permettra de construire et de progresser.

Et peut-être que très bientôt, si une coopération réelle s'instaure, on pourra déclarer, non pas :

Partenaire... vraiment ?

mais...

« Vraiment partenaire »...

Bon été à tous.

Pierre Gueissaz

Note : La Ligue Régionale de Suisse Romande n'est pas concernée par cette prise de position. Depuis plusieurs années, cette recherche de partenariat est d'actualité et il semble que l'on s'achemine vers une solution... véritable!

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Sion

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Fête de la Glace

Le constat est unanime, le patinage public est en diminution significative partout. La « Fête de la Glace » serait-elle l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations ?

Deuxième Séminaire des Gestionnaires de Patinoires

Le deuxième Séminaire des Gestionnaires de Patinoires s'est déroulé à Sion les 3 et 4 juin 2003

Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Le bilan de la saison 2002-2003 et la reconduction, sans modification, de la convention pour la saison 2003-2004 figuraient à l'ordre du jour de notre rencontre annuelle. Des modifications du règlement technique sans consultation préalable des patinoires ont provoqué un débat animé...

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Sion

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Fête de la Glace

Le constat est unanime, le patinage public est en diminution significative partout. La « Fête de la Glace » serait-elle l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans nos installations ?

Deuxième Séminaire des Gestionnaires de Patinoires

Le deuxième Séminaire des Gestionnaires de Patinoires s'est déroulé à Sion les 3 et 4 juin 2003

Rencontre avec la Ligue Régionale Amateurs de Hockey de Suisse Romande

Le bilan de la saison 2002-2003 et la reconduction, sans modification, de la convention pour la saison 2003-2004 figuraient à l'ordre du jour de notre rencontre annuelle. Des modifications du règlement technique sans consultation préalable des patinoires ont provoqué un débat animé...

Ce que j'en pense



Depuis un mois, des centaines de personnes me demandent ce que je pense de «la guerre», comme ils disent. Comme personne n'écoute la réponse, je vais répéter — sur le papier — ce que j'en pense.

Premièrement, je pense que cette guerre n'en est qu'une parmi les millions qui éclatent à chaque seconde que la terre tourne. Les vaches et les cochons qui attendent d'être abattus dans les abattoirs du monde entier sont en guerre. Et ils sont tous vaincus. Les poulets qui attendent d'avoir la tête coupée pour finir dans nos assiettes sont en guerre. Les mouches qui volent autour de votre table de pique-nique et que vous allez écraser sont en guerre.

Mais ces guerres, comme celle en Irak, ne sont pas de vraies guerres. Une vraie guerre, à l'instar d'un vrai match de basket, nécessite deux camps plus ou moins égaux, qui se battent jusqu'à la victoire finale. Pour une vraie guerre, il faut être deux. En Irak, il n'y avait qu'une équipe.

Des guerres, il y en a aussi qui déchirent des familles, des couples, des individus. Il y a des victimes partout. Si la télévision le voulait, elle pourrait nous inonder à tout moment des horreurs de ces guerres.

Deuxièmement, ce qui me surprend le plus, ce sont les gens que j'entends tout autour de moi, qui pensent savoir, eux, ce qui est bon pour le monde. Ils prétendent savoir ce qui est vrai et faux, bien et mal, juste et injuste. Mais les gens ne savent même pas ce qui est bon pour leur propre famille. Ils ne savent même pas ce qui est bon pour eux-mêmes. Donc, dites-moi, comment quelqu'un peut-il prétendre savoir ce qui est bon pour le monde.

Ça me rappelle toutes ces personnes qui rôdent autour du monde sportif et pensent savoir, elles, ce qu'un entraîneur devrait faire et ce qui est bon pour l'équipe. Ces personnes n'ont pas un centième des informations et des connaissances de l'entraîneur, mais elles pensent savoir, elles, ce qu'il devrait faire.

C'est fascinant. Comme l'humanité peut être ignorante.

To Bush or not to Bush? This is the question. Mais est-ce vraiment la question? La véritable question est peut-être: «Jusqu'où va notre ignorance?» Peut-être que plus nous croyons savoir et plus nous sommes ignorants.

Troisièmement, je hais la guerre. Je hais la guerre depuis le jour où, à 8 ans et sous le soleil rayonnant de Californie, j'ai vu un teckel se faire écraser par une voiture. La tête était ici, la queue était là et entre les deux, une mare de sang. Je hais la guerre. Jadis, j'ai failli devenir fou. Quarante-six ans plus tard, je peux encore le devenir. □

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. & T. »

Hôtel du Rhône - Sion – mercredi 4 juin 2003

Présence des

Patinoires

LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
CHAMPERY	LAMBLIN Charles
CHATEAU-D'OEX	LENOIR Georges
SAINT-IMIER	DESSAULES Gérard
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	GRUTER Eric
MEYRIN	DUPERRIER Robert
GENEVE	MULLER Jacques
GENEVE	BUNTSCHU Bernard
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
MONTHÉY	MORISOD Sébastien
FLEURIER	JEANNET Jacques
NENDAZ	FOURNIER Fabien
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	BICHET Ignace
SION	DONZE Jean-Claude
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LAUSANNE	ROBERT Yves
LAUSANNE	BARASCUD Christian
SAIGNELEGIÉ	FEUZ Jean-René
PORRENTRUÏ	AUBRY Marcel
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
VALLÉE-DE-JOUX	MASSON Jacques
BULLE	BOTH Dominique
FRIBOURG	BUCHMANN Christian
VERBIÉ	PETERER Thomas
PRILLY-MALLEÏ	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Delémont
La Chaux-de-Fonds
Martigny
Morges
Vallorbe
Le Locle

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mai 2002, à Thônex

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Deux séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R. & T.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R. & T.
- Cours de Maîtres de Glace
- Relations S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 2002-2003, activités détaillées comme suit :

Mandats 2002-2003

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 31 - juin 2002

No. 32 - décembre 2002

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

36 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin, par les cantons concernés.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande et au Tessin Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T. pour la saison 2002-2003.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R. & T.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 2002-2003

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. :

- Rencontre à Thônex le 22 mai 2002
- Séance (PV) dans Pati-Info juin 2002

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. & T. 2002-2003

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Tramelan les 28 et 29 avril 2003 en présence de plus de 60 participants.

6. Site Internet

Le site Internet A.P.A.R. & T. est mis à jour, et toutes les patinoires sont incluses à l'exception de Morges, Yverdon, Fleurier et Delémont.

Olivier Schnegg s'engage à « réactualiser » notre site en permanence, n'oubliez pas de lui transmettre les modifications éventuelles.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

Merci à Olivier pour son excellent travail.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Deux séances durant l'année : Novembre 2002
Février 2003
(nombreux échanges par E-mail)

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. & T. (convention)
- Annuaire A.P.A.R. & T. + Identité romande 2003
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. & T. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R. & T.
- Adresse électronique
- Cotisations 2002-2003
- Collaboration avec nos collègues Français
- S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Assemblée Générale

C) REUNION A.P.A.R. & T.

Séance du 4 décembre 2002, à Lausanne

- Annuaire A.P.A.R. & T. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 2002-2003 - Bilan de la saison
- Statuts A.P.A.R. & T.
- Relations S.P.A.S. - A.P.A.R. & T.
- Assemblée Générale 2003
- Séminaire des Gestionnaires de patinoires
- Cotisations 2002-2003
- Internet et site A.P.A.R. & T.

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 2002-2003

Fr. 150.-- par patinoire.

Deuxième surface de glace est imposée à Fr. 100.--.

Cotisation pour deux surfaces de glace : Fr. 250.--.

36 patinoires affiliées.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. & T. termine sa quinzième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R. & T., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre seizième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 2002-2003

A. P. A. R. & T.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en juin 2002 :	36
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. & T :	36
Patinoires avec cotisations 2002 (Fr. 150.--) :	35

ACTIF

Total en caisse au 30 avril 2002	
Post Finance, compte 10-19744-5	Fr. 13'390.45

RECETTES

Total cotisations 2002 (35) :	Fr. 6'250.--
Cotisations 2001 - en retard (1)	Fr. 150.--
Publicité : - ZUKO	Fr. 300.--
- REPELEC	Fr. 300.--
- SAFE André Stucki	Fr. 500.--
- AXIMA	<u>Fr. 500.--</u>
	Fr. 1'600.--

Inscriptions Cours de Maîtres de Glace Bulle 2002	Fr. 9'640.--
Intérêts nets	Fr. 27.05
Frais déplacements non encaissés par le bénéficiaire	Fr. 107.50

Total RECETTES **Fr. 17'774.55**

DEPENSES

Cours de Maîtres de Glace, Bulle 2002	Fr. 11'595.50
Pati-Info : juin et décembre 2002	Fr. 1'264.70
Assemblée générale A.P.A.R. & T. et frais de représentation	Fr. 591.65
Comité A.P.A.R. & T.	Fr. 238.50
Séminaire de Gestionnaires de patinoires	Fr. 500.--
Site Internet	Fr. 436.85
Versements crédités	Fr. 25.50

Total DEPENSES **Fr. 14'652.70**

BENEFICE DE L'EXERCICE **Fr. 3'121.85**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 2003 : **Fr. 16'512.30**

=====

Note : Cotisation 2002 non payée : Vallorbe Fr. 150.--
Cotisation 2003 payée à l'avance : Sierre Fr. 150.--

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'

**ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES**

(A.P.A.R. & T.)

à Sion, le 4 mai 2003

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2003.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Robert Duperrier

Prilly, le 2 mai 2003

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination des vérificateurs des comptes (2003-2004)

1. Robert Duperrier, Meyrin
2. Bernard Buntschu, Genève

5.2 Election du Comité de Direction

L'Assemblée Générale désigne un Comité de Direction pour une période de deux ans, renouvelable, composé des personnes suivantes :

- Alain Caclard, Leysin
- Dominique Both, Bulle
- Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
- Jacques Müller, Genève
- Olivier Schnegg, Moutier
- Pierre Gueissaz, Lausanne

Un grand merci à ces collègues pour leur engagement important et apprécié.

6. Information S.P.A.S.

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 2002-2003.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2003-2004 et Identité romande et tessinoise

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. & T. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques à Claude-Alain Henrioud. Ne pas oublier les adresses E-mail.

Echéancier : 30 septembre 2003